

05/2012

EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION

**Rapport du séminaire
de formation du CSEE**

Actions des syndicats
d'enseignants
dans la lutte contre les
stéréotypes et la ségrégation liés
au genre sur le marché de
l'emploi

10 mai 2012, Bruxelles



Ce projet est soutenu par la Commission européenne, DG
Emploi, Affaires sociales et Inclusion.



Rapport du séminaire de formation sur Les actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi

Also available in English under the title

« Report of the ETUCE Training Seminar on Teacher Trade Union Actions Challenging Gender Stereotypes and Gender Segregation in the Labour Market »

La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation – Bruxelles 2012

Table des matières

1. Introduction	4
2. Contexte général.....	4
3. Aperçu de la mise en œuvre du projet	6
4. But et objectifs du projet	7
5. Groupe consultatif	7
6. Synthèse du séminaire de formation.....	8
Mesures prises par l'UE et législation en matière d'égalité des genres.....	8
Création d'un environnement scolaire en soutien aux filles	10
Stratégies de lutte contre les stéréotypes dans l'éducation	11
Groupes de travail.....	12
Conclusion.....	13
7. Abréviations	13



Rapport du séminaire de formation sur Les actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi

1. Introduction

Les stéréotypes liés au genre sont l'une des causes principales d'inégalité de traitement basée sur le genre sur le marché de l'emploi actuel. Les modèles de rôles traditionnels, à savoir ceux de mères et de femmes au foyer pour les femmes et ceux de l'homme en tant que soutien de famille sont l'un des principaux facteurs déterminant la pause carrière et le chômage des femmes, ainsi que leur surreprésentation dans les formes d'emploi à temps partiel ou atypique. Les systèmes d'éducation jouent un rôle important dans la définition des stéréotypes liés au genre, tels que ceux qui viennent d'être énoncés. Cette situation concerne tous les niveaux de l'éducation, de l'éducation pré-scolaire à l'enseignement supérieur et à l'enseignement et à la formation professionnels (EFP). Les stéréotypes naissent de l'interaction en classe, l'intervention de l'enseignant, les méthodes d'enseignement, la représentation que donnent des hommes et des femmes les manuels scolaires et d'autre matériel d'enseignement, l'environnement d'apprentissage et le contenu des programmes de cours.

Le séminaire de formation dont il est rendu compte ici s'est tenu à Bruxelles le 10 mai 2012 ; il avait pour objectif de faire prendre conscience davantage de l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes et de la manière d'améliorer la sensibilisation au genre dans l'enseignement, afin d'atténuer les stéréotypes liés au genre dans le choix de carrière des étudiants. Ce séminaire a permis aux 35 participants issus de 17 pays d'Europe d'amasser des connaissances et des informations sur les environnements sensibilisés aux questions de genre, et d'échanger les meilleures pratiques nationales en matière d'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes dans l'éducation.

Ce séminaire de formation s'est tenu en liaison avec l'activité d'apprentissage entre pairs consacrée à cette question, que le CSEE a organisé dans le cadre du projet intitulé *Actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi*.

2. Contexte général

Le projet *Actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi* vise à élaborer des directives à l'usage des syndicats d'enseignants pour atténuer les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi. Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet précédent, lequel visait à rendre les syndicats nationaux d'enseignants davantage conscients des principales politiques de l'UE et des instruments juridiques leur permettant d'agir sur terrain, tout en les aidant à mettre en application les instruments élaborés par les partenaires sociaux européens en matière d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation. Ce projet avait également pour finalité d'évaluer la situation concrète sur le plan de l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation et dans les syndicats d'enseignants ; cette activité a eu pour

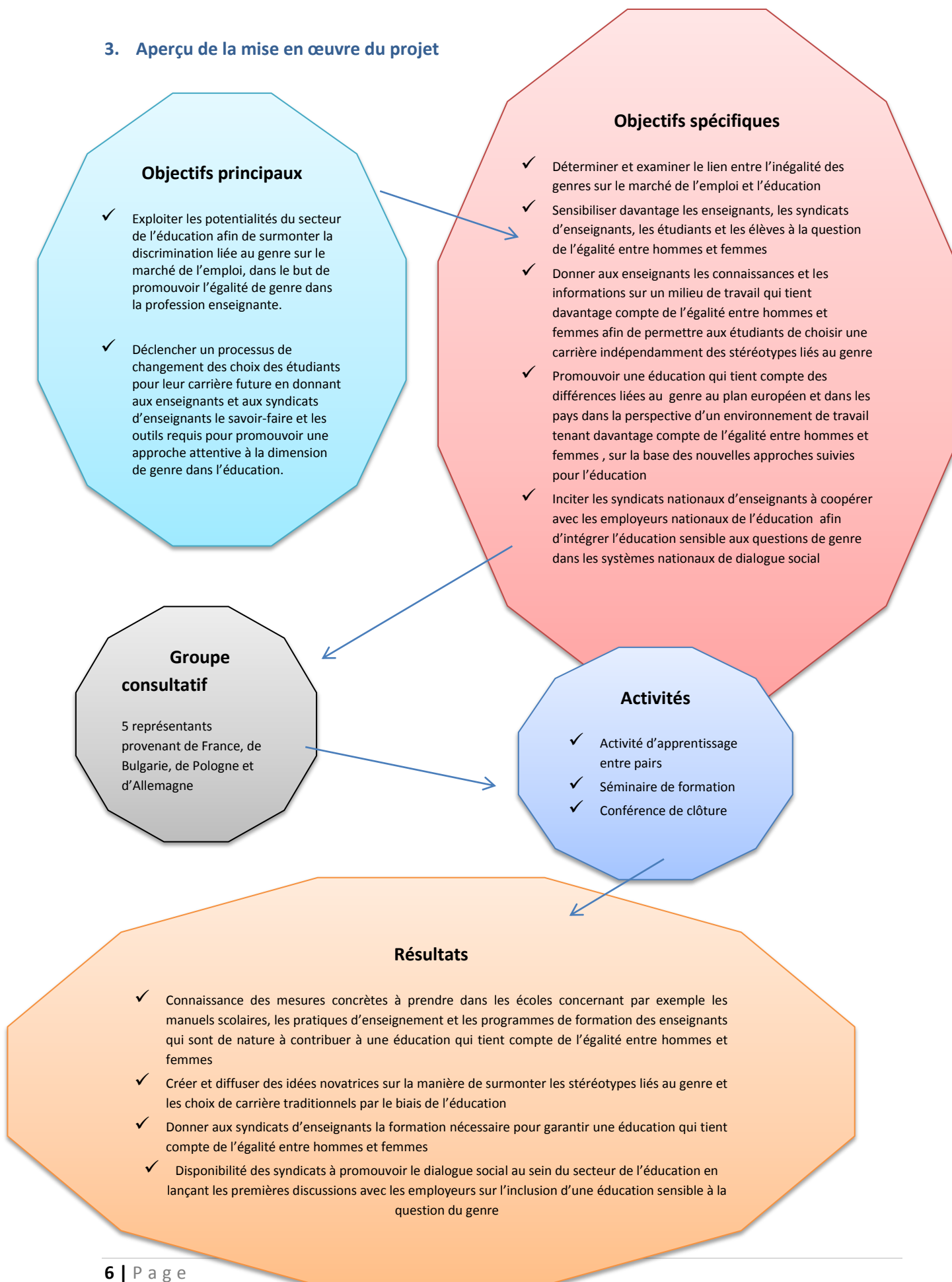




résultat le Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignant(e)s et dans la profession enseignante¹. Le Bureau exécutif du CSEE a adopté ce Plan d'action en 2010 ; on y trouve des recommandations concrètes quant aux actions que le CSEE et les syndicats nationaux d'enseignants pourraient entreprendre pour atteindre l'égalité de genre au sein des syndicats et dans la profession enseignante.

¹ Le plan d'action du CSEE est disponible à l'adresse:
http://etuce.homestead.com/EUprojects/Gender/ETUCE_action_plan_gender_equality_FR_final.pdf

3. Aperçu de la mise en œuvre du projet



4. But et objectifs du projet

Le projet vise à exploiter pleinement les potentialités du secteur de l'éducation afin de surmonter la discrimination liée au genre sur le marché de l'emploi dans le but de promouvoir l'égalité de genre dans la profession et de déclencher un processus de changement des choix des étudiants pour leur carrière future en donnant aux enseignants et aux syndicats d'enseignants le savoir-faire requis pour promouvoir une approche attentive à la dimension de genre dans l'éducation.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ✓ Déterminer et examiner le lien entre l'inégalité des genres sur le marché de l'emploi et l'éducation : reproduire dans l'environnement d'apprentissage les stéréotypes liés au genre qui mènent à une éducation/des choix de carrière marqués par les stéréotypes liés au genre
- ✓ Sensibiliser davantage les enseignants, les syndicats d'enseignants, les étudiants et les élèves à la question de l'égalité entre hommes et femmes (rôles, participation au marché de l'emploi, législation, écart salarial, participation des femmes au processus de décision) et sur la manière d'améliorer la sensibilisation au genre dans l'enseignement afin d'atténuer les stéréotypes liés au genre dans le contexte du choix de carrière des étudiants qui sont appelés à devenir les travailleurs de demain
- ✓ Changer les approches en matière d'enseignement en améliorant l'attitude des enseignants vis-à-vis des stéréotypes liés au genre, ainsi que leurs compétences personnelles ; toucher de ce fait tous les jeunes engagés dans l'éducation/la formation afin qu'ils puissent accéder à tous les niveaux et à tous les secteurs du marché de l'emploi
- ✓ Promouvoir une éducation qui tient compte des différences liées au genre au plan européen et dans les pays dans la perspective d'un environnement de travail tenant davantage compte de l'égalité entre hommes et femmes, sur la base des nouvelles approches suivies pour l'éducation
- ✓ Inciter les syndicats nationaux d'enseignants à coopérer avec les employeurs nationaux de l'éducation afin d'intégrer l'éducation sensible aux questions de genre dans les systèmes nationaux de dialogue social/les conventions collectives en enrichissant le Comité du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation des résultats du projet.

5. Groupe consultatif

La supervision de la mise en application du projet est confiée à un Groupe consultatif, qui doit veiller à la concrétisation des objectifs propres au projet. Ce Groupe consultatif comprend cinq représentants de syndicats nationaux d'enseignants issus de cinq Etats membres de l'UE (Italie, Bulgarie, France, Allemagne et Pologne), assurant un équilibre géographique et respectant les diverses expériences au plan régional dans ce contexte. Les membres du Groupe consultatif font part de leur expérience professionnelle dans le domaine des questions touchant au genre tant au

plan national qu'au plan européen. La plupart des membres du Groupe consultatif appartiennent également au Comité du CSEE sur l'égalité.



Anne Jenter,
GEW, Allemagne



Kounka Damianova,
SEB, Bulgarie



Odile Cordelier, SNES-
FSU, France



Joëlle Casa, CGIL, Italie



Dorota Obidniak, ZNP,
Pologne

6. Synthèse du séminaire de formation

L'éducation joue un rôle essentiel dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi. La crise économique ne doit pas occulter la nécessité de mettre à l'avant-plan les questions liées au genre et la discussion à ce sujet. Les inégalités entre hommes et femmes pourraient être aggravées du fait de la crise économique. C'est donc un argument de plus pour que les syndicats d'enseignants apportent leur appui à la question de l'égalité des genres.

Mesures prises par l'UE et législation en matière d'égalité des genres

Lucie Davoine, de la Commission européenne, DG JUST, a fait un exposé sur les principes et la législation en matière d'égalité des genres. Elle a également communiqué des données sur les performances liées au genre et les niveaux de succès en fonction du genre tels que recensés dans l'éducation dans l'UE. L'égalité des genres est un droit fondamental dans l'UE, c'est également un élément préalable indispensable pour remplir les objectifs de la stratégie Europe 2020². Au total, ce sont 13 directives qui constituent la base juridique de l'égalité des genres dans l'UE ; on citera à titre d'exemple les directives sur l'égalité de la rémunération, la protection des femmes enceintes, le congé de maternité et le congé parental.

² La stratégie Europe 2020 met l'accent notamment sur la croissance inclusive et l'augmentation du taux d'emploi, spécialement des femmes. Le document « Europe 2020 – une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive est disponible à l'adresse :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:EN:PDF>

Il ressort des données produites que les femmes étudient souvent plus longtemps que les hommes et que 59% des diplômés de l'UE sont des femmes³. Les abandons scolaires précoces sont plus nombreux chez les garçons que chez les filles, et les résultats de l'enquête PISA démontrent clairement l'existence de nombreuses différences entre les genres, s'agissant des résultats en lecture et en mathématiques. En ce qui concerne la lecture, les filles l'emportent nettement sur les garçons dans tous les pays de l'UE. En mathématiques, la situation s'inverse cependant⁴. La ségrégation liée au genre se constate également à l'université, où les jeunes gens et les jeunes filles posent des choix différents pour leurs études. Seulement 26% des diplômés en ingénierie fabrication et construction sont des femmes, tandis que plus de 75% des diplômés du secteur de la santé et du bien-être sont des femmes⁵. Concluant son intervention, Lucie Davoine a déclaré que les femmes qui achèvent un cycle d'études en sciences, ingénierie, technologies ou mathématiques ont moins de chances que les hommes de travailler dans les secteurs qu'elles ont choisi. En outre, en dépit de l'existence d'une directive⁶ concernant l'égalité des rémunérations, l'écart salarial lié au genre est toujours une réalité. Les femmes sont discriminées du fait que l'activité des femmes reste sous-évaluée, que le plafond de verre limitant la rémunération des femmes subsiste, de même que le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée, les traditions et les stéréotypes, et la ségrégation sur le marché de l'emploi. Ces différents éléments ont pour conséquence des pensions moins élevées pour les femmes, avec pour corollaire un risque accru de paupérisation.



Lucie Davoine de la Commission européenne, DG JUST, a présenté les principes de l'égalité des genres en vigueur dans l'UE

³ Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-09-037/EN/KS-QA-09-037-EN.PDF

⁴ Dans ce cas, les résultats PISA portent sur des étudiants de 15 ans.

⁵ Les données sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dataoecd/56/58/37864173.pdf>

⁶ Directive du Conseil 75/117/CEE, du 10 février 1975, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins. La directive est disponible à l'adresse suivante :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31975L0117:fr:HTML>

Lucie Davoine, de la Commission européenne, DG JUST, a présenté les principes de l'égalité des genres en vigueur dans l'UE

A la fin de son exposé, Lucie Davoine a mis en évidence un certain nombre d'initiatives prises par la Commission européenne afin de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. La Charte des femmes⁷ datant de 2010 a été présentée ; elle vise à insérer la perspective du genre dans toutes les politiques pour la période 2010-2014. Ainsi que le prévoit la Charte des femmes, la Commission européenne a adopté son plan stratégique quinquennal pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes en Europe⁸. Cette stratégie vise en particulier à mieux utiliser les potentialités des femmes, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs économiques et sociaux globaux de l'UE. Enfin, cette stratégie transpose les principes définis dans la Charte des femmes de la Commission européenne en mesures spécifiques, qui s'étendent de la représentation plus grande des femmes dans les conseils d'administration des entreprises jusqu'à l'objectif de lutter contre la violence fondée sur le genre. En outre, la Commission européenne a lancé en 2009 la campagne d'information sur l'écart salarial en fonction du genre en Europe, qui a pour but de mettre à l'avant-plan la question de l'égalité des rémunérations et de l'écart salarial en fonction du genre dans les entreprises.

Création d'un environnement scolaire en soutien aux filles

Carolyn Hannan, professeur agrégé de l'université de Lund (Suède), a fait un exposé sur la situation des filles dans les écoles. La plupart des exemples donnés proviennent des travaux de recherche sur le genre menés dans les écoles suédoises, mais ils n'en contribuent pas moins à fournir des informations sur la manière dont les stéréotypes sur le genre se perpétuent dans les écoles en général, et peuvent dès lors être utilisés dans un contexte plus large. Selon Carolyn Hannan, l'éducation est l'une des étapes les plus déterminantes vers la recherche de l'égalité, en offrant la possibilité de plus en plus nettement les droits des femmes et des filles et de renforcer leur aptitude à relever le défi de la discrimination et de l'inégalité dans différents aspects de leur vie. Cependant, les processus éducatifs peuvent, paradoxalement, renforcer les stéréotypes plutôt que de les combattre, s'agissant par exemple des programmes de cours, des manuels scolaires et d'autres matériels d'enseignement, et aussi des méthodes d'enseignement.

C'est ainsi que ces stéréotypes peuvent avoir pour conséquence que des filles qui sont intéressées par les sciences et les mathématiques et celles qui cherchent à faire carrière dans les domaines où les hommes sont majoritaires sont quelquefois désignées par leurs condisciples comme « manquant de féminité » ou « ringardes », et peuvent être confrontées à une campagne de harcèlement visant à les exclure. Ces stéréotypes peuvent également avoir pour conséquence que les filles « douées » ne reçoivent pas le soutien nécessaire de la part de leurs enseignants pour réaliser pleinement leurs potentialités.

⁷ La déclaration de la Commission « Une Charte des femmes » est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/documents/pdf/20100305_1_fr.pdf

⁸ La stratégie quinquennale (2010-2015) pour l'égalité entre hommes et femmes est disponible à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0491:FIN:FR:PDF>



Carolyn Hannan a axé son exposé sur les conséquences des stéréotypes liés au genre pour les filles dans le système d'éducation.

Selon Carolyn Hannan, de tels stéréotypes peuvent avoir pour conséquence directe des déséquilibres de genre dans le choix de la discipline aux niveaux secondaire et tertiaire, et à plus long terme dans les choix de carrière. Dans certains pays, les jeunes filles constituent moins d'un tiers des étudiants inscrits en sciences, et plus de deux tiers des étudiants inscrits dans les sciences humaines, les sciences sociales et les différents domaines en rapport avec la santé, ce qui est perceptible sur le marché de l'emploi.

Les études menées dans les écoles ont démontré que, d'une manière générale, les enseignants accordent davantage d'attention aux garçons, souvent parce que ces derniers sont considérés comme plus « exigeants » et comme ayant « tendance à mal se comporter lorsqu'ils s'ennuient », et que ces idées sont communément acceptées. Le stéréotype correspondant, qui veut que les filles soient « gentilles » et « se comportent bien » a entraîné une pratique perturbante de la part de certains enseignants, qui se servent des « gentilles filles » comme des tampons parmi des garçons difficiles à contrôler. Il s'agit d'une pratique nettement déresponsabilisatrice, qui expose les filles à un harcèlement considérable et réduit leur aptitude à participer pleinement aux activités de la classe.

Stratégies de lutte contre les stéréotypes dans l'éducation

Dans le dernier volet de sa présentation, Carolyn Hannan a mis l'accent sur les stratégies communément suivies pour lutter contre les stéréotypes dans l'éducation. La stratégie de loin la plus répandue de lutte contre les stéréotypes dans l'éducation a consisté à passer en revue les programmes d'enseignement et les matériels éducatifs. Des efforts considérables ont été déployés afin de déterminer les stéréotypes négatifs, d'encourager la représentation positive de différents rôles liés au genre pour les femmes aussi bien que pour les hommes et d'éviter des descriptions stéréotypées des familles, des métiers et des activités. En outre, des actions communes visant à améliorer les matériels éducatifs prévoient de multiplier les exemples de femmes et de filles dans

des rôles inversés, à savoir que les garçons et les filles ainsi que les hommes et les femmes sont représentés dans des rôles et fonctions atypiques ; de même, les femmes sont représentées plus massivement dans la sphère publique et dans les processus de décision et les rôles de direction, et l'accent est mis plus nettement sur les capacités intellectuelles et professionnelles des femmes.

Une étude récente⁹ présentée par Carolyn Hannan suggère qu'une façon d'enseigner l'égalité des genres au niveau tertiaire consiste à utiliser des stéréotypes comme points d'entrée, en encourageant les étudiants à comprendre les idées préconçues et les préjugés ainsi que l'utilisation de stéréotypes restrictifs. Agir de la sorte permettrait aux étudiants de mieux comprendre comment un mode de réflexion stéréotypé dans la rédaction de documents juridiques, dans le plaidoyer et l'arbitrage peut offrir de nouvelles perspectives ou au contraire mettre fin à des possibilités sur le plan de l'égalité, et soulignerait l'importance de dépasser un mode de pensée par catégorie ou fondé sur des stéréotypes.

Groupes de travail

Les participants se sont scindés en trois groupes de travail sur la manière d'incorporer une dimension claire d'égalité entre hommes et femmes dans l'éducation au niveau national. Pour atteindre cet objectif, les groupes de travail se sont penchés sur les modifications à apporter sur le plan de l'institution, de la législation et des programmes de cours.

Les changements institutionnels concernent la structure des écoles, les classes, les matières enseignées et la fonction même de l'école. Ces changements impliquent également la modification de l'environnement scolaire. Certains syndicats ont pris diverses initiatives, par exemple des rencontres avec les ministres de l'Éducation et d'autres parties prenantes, dans le but d'exercer une influence sur les changements institutionnels. Cependant, certains de ces changements sont difficiles à réaliser, et l'on songe notamment ici à la modification de la fonction des écoles. La modification de l'environnement scolaire peut être déclenchée par la perception de plus en plus vive qu'ont les enseignants des méthodes d'enseignement qui pourraient être de nature à produire et perpétuer les stéréotypes liés au genre. Encourager les étudiants à comprendre leurs propres idées préconçues, leurs propres préjugés et la manière dont ils utilisent des stéréotypes restrictifs, comme Carolyn Hannan l'a souligné dans son intervention, serait également un moyen d'introduire dans l'éducation une dimension claire de l'égalité entre hommes et femmes.

Les membres du groupe de travail se sont accordés sur le fait que les syndicats influent effectivement sur les **modifications à caractère législatif** qui sont de nature à donner une dimension claire d'égalité entre hommes et femmes. Les changements législatifs relèveront le niveau de conscientisation des enseignants, des parents et de la communauté scolaire, mais la mise en œuvre de ces modifications pour en faire une caractéristique de la vie dans les écoles nécessitera du temps. La lenteur des modifications législatives est étroitement liée au fait que les stéréotypes fondés sur le genre se perpétuent souvent en raison des habitudes prévalant chez les enseignants et, d'une manière générale, dans la société. Il peut s'avérer difficile de modifier instantanément ces habitudes, mais les changements législatifs susciteront effectivement une prise de conscience des

⁹ Rebecca Cook: *Teaching gender through stereotypes* (2011). Oklahoma City University Law Review 503

pratiques et méthodes appliquées par les enseignants et iront dès lors à l'encontre des stéréotypes liés au genre dans le secteur de l'éducation.

Les stéréotypes liés au genre sont souvent suscités ou perpétués dans les **programmes de cours**. Il est dès lors particulièrement intéressant de modifier certains éléments des programmes de cours afin de créer une dimension claire d'égalité entre hommes et femmes et de surmonter les stéréotypes liés au genre. Les syndicats devraient prendre l'initiative de rencontrer les parties prenantes et d'autres partenaires concernés, afin de modifier concrètement les programmes de cours en y intégrant une dimension claire d'égalité entre hommes et femmes et en concrétisant ces changements dans l'activité scolaire ordinaire.

Conclusion

Il est possible d'établir de nombreux liens entre les stéréotypes liés au genre dans le système d'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi. Les partages qui ont eu lieu à l'occasion du séminaire de formation permettront d'élaborer des directives concrètes sur la manière de battre en brèche les stéréotypes liés au genre dans le secteur de l'éducation, le but ultime étant de réduire la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi.

Ces directives feront l'objet de discussions et seront validées à la conférence de clôture du projet, qui se tiendra à Varsovie (Pologne), les 11 et 12 septembre 2012.

7. Abréviations

CSEE – Comité syndical européen de l'éducation

UE – Union européenne

PISA – Programme for International Student Assessment (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)

FEP – Enseignement et formation professionnels



**European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation**

Bd du Roi Albert II, 5 – 9th Floor
B-1210 Bruxelles, Belgique

T + 32 2 224 06 91/2
F + 32 2 224 06 94

secretariat@csee-etuice.org
www.csee-etuice.org